

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 janvier 2019

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Date de convocation : 7 janvier 2019

Absents excusés : C. Aubry pouvoir à P. Drogrey, S. Vié

Secrétaire de séance : S. Mignot

Ordre du jour :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération pour demande de subvention travaux rue Basse

Une estimation a été faite par notre maître d'œuvre ACESTI, 709 600 €HT pour la rénovation totale de la rue basse avec réseaux eau, assainissement, télécom et voirie.

Le conseil municipal autorise le Maire à faire des demandes de subventions.

2. Décisions modificatives

Le conseil municipal adopte les virements suivants :

Compte Dépenses 041 compte 21534 (réseaux d'électrification)+ 1300 €

Compte recettes 041 compte 238 (avances) + 1300 €

3. Approbation du RPQS (rapport qualité service eau) 2017

La population compte 585 habitants et 295 abonnés, 31 900 m³ ont été traités et 22900 m³ consommés soit 107 l par jour et par habitant. La différence de 9000 m³ est due aux fuites, purges des réseaux, poteaux incendie, lavage des réservoirs...

Pour 2017, le rendement est de 75%, rendement correct puisque le seuil de rendement acceptable est de 66 %. Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la commune est de bonne qualité.

Le conseil municipal approuve le RPQS 2017.

4. Questions diverses

Les feux d'artifice auront lieu le mardi 16 juillet 2019. Le conseil municipal accepte le devis la société Arti show de 1491 € ttc.

Lecture d'un courrier d'un habitant de la grande rue pour une rehausse de trottoir devant chez lui, la commission travaux va examiner cette demande.

Remerciements de la part de l'ADMR, des PEP pour les subventions versées à leurs associations par la commune.

Mme Seprez signale qu'il n'y a pas éclairage public au-dessus de la rue Chamboz, la commission travaux examinera aussi cette demande.

Fin de séance